



## Tourisme

### Enquête mensuelle dans l'hôtellerie - octobre 2012

#### La fréquentation chute de 11 % en octobre

En octobre 2012, la fréquentation des hôtels classés réunionnais, avec 78 700 nuitées, chute de 11 % par rapport à octobre 2011. Elle est même en deçà de la fréquentation d'octobre 2010 (- 5 %). Cette baisse est significative, car si la fréquentation mensuelle est parfois descendue cette année à un niveau inférieur à 2011, elle s'était jusque-là maintenue au-dessus de la fréquentation de 2010.

Malgré une légère hausse de 1 % de l'offre de chambres, le taux d'occupation recule fortement de neuf points par rapport à octobre 2011, pour atteindre 74 %. Il recule

également de trois points par rapport à octobre 2010.

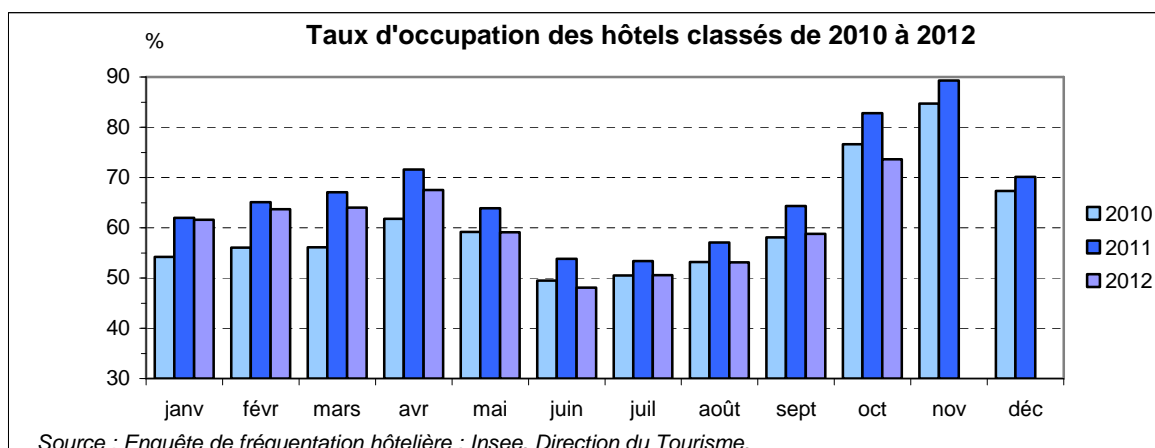
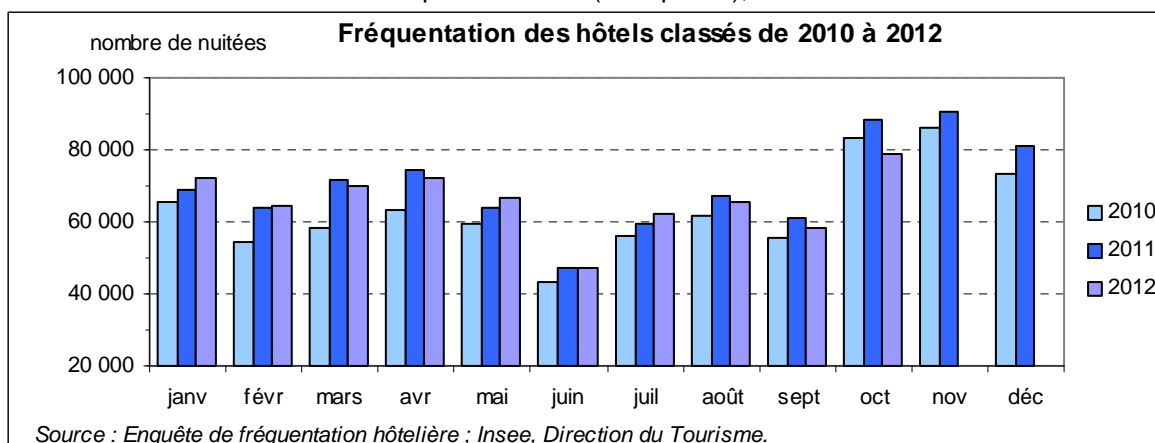
D'août à octobre 2012, la fréquentation hôtelière est en net retrait par rapport au même trimestre de 2011 (- 6,5 %). Cette baisse touche cette fois-ci l'ensemble des catégories d'hôtels, et encore principalement les hôtels de catégorie supérieure (- 13 %).

Le taux d'occupation sur le trimestre recule de six points par rapport à 2011, impactant toutes les catégories d'hôtels à différents niveaux. Les hôtels de quatre ou cinq étoiles sont les plus touchés (- 10 points),

alors que les hôtels trois étoiles sont un peu plus épargnés (- 5 points).

Toujours sur le trimestre, la fréquentation baisse fortement sur tout le territoire et plus particulièrement dans le sud (- 10 %) et dans l'ouest (- 5 %).

Le taux d'occupation sur le trimestre diminue aussi fortement sur l'ensemble du territoire. Ce recul est plus important dans l'Ouest (- 7 points contre - 5 points ailleurs), car ce territoire a connu en parallèle la plus forte augmentation de l'offre de chambre sur un an.



## Fréquentation hôtelière à la Réunion en octobre

	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011
<b>Nombre de nuitées</b>	83 200	88 200	<b>78 700</b>	-10,8 %
<b>Chambres occupées</b>	49 400	53 900	<b>48 400</b>	-10,2 %
<b>Offre de chambres</b>	64 500	65 200	<b>65 800</b>	0,9 %
<b>Taux d'occupation</b>	76,6 %	82,8 %	<b>73,6 %</b>	-9,2 pts

Source : Insee, Direction du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière

## Nombre de nuitées sur les trois derniers mois (août à octobre)

	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %
<b>0 à 2 étoiles</b>	61 100	62 700	<b>58 100</b>	-7,3
<b>3 étoiles</b>	97 000	99 400	<b>97 300</b>	-2,1
<b>4 et 5 étoiles</b>	42 500	54 600	<b>47 300</b>	-13,4
<b>Nord-Est</b>	41 700	50 500	<b>48 100</b>	-4,8
<b>Ouest</b>	109 300	115 900	<b>109 600</b>	-5,4
<b>Sud</b>	49 600	50 200	<b>45 000</b>	-10,4
<b>Ensemble</b>	200 600	216 700	<b>202 700</b>	-6,5

Source : Insee, Direction du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière

**Note :** La mise en place de la nouvelle classification des hôtels est effective pour 34 établissements parmi les cinquante que compte l'île à ce jour : 28 ont confirmé leur précédent classement et 6 ont changé de catégorie, impactant de fait, les catégories observées mois après mois, dans la présente enquête sur la fréquentation hôtelière. 16 établissements sont donc en attente du verdict de leur classement ou n'ont pas encore entamé leur démarche.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous pour la prise en compte de ces nouveaux classements : au fil de l'eau privilégiant l'actualité des classements (mais perturbant les messages mensuels) ou un basculement global une fois que tous les hôtels auront basculé dans la nouvelle classification. C'est cette dernière méthode que nous avons privilégiée. Nous travaillerons donc « à classification inchangée » durant quelques mois et vous proposerons ensuite, dans un numéro spécial, des historiques de séries en ancienne puis, en nouvelles catégories.

## Taux d'occupation en % sur les trois derniers mois (août à octobre)

	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en points
<b>0 à 2 étoiles</b>	64	70	<b>65</b>	-5,7
<b>3 étoiles</b>	62	66	<b>61</b>	-4,8
<b>4 et 5 étoiles</b>	64	71	<b>61</b>	-9,9
<b>Nord-Est</b>	58	62	<b>57</b>	-5,4
<b>Ouest</b>	70	74	<b>67</b>	-7,3
<b>Sud</b>	54	63	<b>58</b>	-5,1
<b>Ensemble</b>	<b>63</b>	<b>68</b>	<b>62</b>	<b>-6,2</b>

Source : Insee, Direction du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière

### Pour en savoir plus :

Les historiques complets de ces données sont librement téléchargeable sous

[http://www.insee.fr/fr/regions/reunion/default.asp?page=publications/infos\\_rapides/hot.htm](http://www.insee.fr/fr/regions/reunion/default.asp?page=publications/infos_rapides/hot.htm)

### Méthode et définitions

L'enquête sur la fréquentation hôtelière est effectuée depuis 1972 à La Réunion. Elle concerne tous les établissements classés. Depuis janvier 2004, le département a intégré l'application nationale de l'enquête de fréquentation hôtelière.

Le **taux d'occupation** est calculé pour chaque mois par le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres ouvertes à la location.

Les **nuitées** sont le total des nuits passées par les clients dans les établissements hôteliers.

Elles prennent en compte le nombre de personnes hébergées et leur durée de séjour. (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).